

LES PLANTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES
MENACÉES OU VULNÉRABLES DU TERRITOIRE DU RUISSEAU SAINT-JEAN

par Louise Gratton, consultante en écologie

Rapport présenté à la Direction régionale de Montréal
du Ministère de l'Environnement et de la Faune
Décembre 1995

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Louise Gratton	consultante en écologie et botaniste
André Sabourin	botaniste
Denis Paquette	botaniste
Martin Léveillé	Direction régionale de Montréal, Ministère de l'Environnement et de la Faune

PARTENAIRES

Cette étude a été réalisée grâce à la contribution financière du Fonds de restauration de l'habitat du poisson.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODES	2
RÉSULTATS	2
<i>Allium canadense</i>	3
<i>Carex alopecoidea</i>	3
<i>Celtis occidentalis</i>	3
<i>Crataegus crus-galli</i>	4
<i>Decodon verticillatus</i> (espèce rare)	4
<i>Quercus bicolor</i>	5
<i>Ranunculus flabellaris</i>	5
<i>Viola affinis</i>	5
<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i>	6
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	7
RÉFÉRENCES CITÉES	8
ANNEXE 1: Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables des localités de Léry, Châteauguay, île Saint-Bernard et Kahnawake	9
ANNEXE 2: Localisation des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du ruisseau Saint-Jean	10
ANNEXE 3: Noms français des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables mentionnées dans le texte; d'après Fleurbec (1994)	12

INTRODUCTION

Le ruisseau Saint-Jean est situé sur la rive sud du lac Saint-Louis, à l'ouest de la rivière Châteauguay. Le territoire considéré dans la présente étude s'étend de part et d'autre du ruisseau et chevauche les municipalités de Châteauguay et de Léry. Enclavé dans le tissu urbain, ce vaste milieu humide qui appartient à la plaine de débordement du lac Saint-Louis, a été grandement affecté par la construction de routes, les empiètements par du développement résidentiel et les fortes crues des années 1970. Néanmoins, le territoire du ruisseau Saint-Jean est demeuré l'un des plus productifs du lac Saint-Louis (Gratton, 1989). Une partie de ce territoire, dénommée "la Commune de Châteauguay" a d'ailleurs été constituée en refuge faunique.

L'érablière à chêne rouge et d'anciennes friches agricoles occupent les rares secteurs exempts d'inondation (Dryade, 1983). Le bourrelet riverain ayant été complètement récupéré pour le développement résidentiel, les marécages arborescents composés surtout d'érable argenté (*Acer saccharinum*), de frêne de pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*), de peuplier deltoïde (*Populus deltoides*) et d'orme d'amérique (*Ulmus americana*) de même que les prairies humides dominées par le phalaris roseau (*Phalaris arundinacea*) n'occupent plus que d'étroits secteurs confinés à l'interface entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Suite aux crues exceptionnelles des années 1970, la forêt marécageuse qui occupait autrefois presque l'ensemble des rives du ruisseau Saint-Jean a été remplacée par de vastes marais dominés par le typha à feuilles étroites (*Typha angustifolia*), le rubanier à gros fruits (*Sparganium eurycarpum*), le céphalanthe occidental (*Cephalanthus occidentalis*) et le décodon verticillé (*Decodon verticillatus*) (Dryade, 1983; Gratton, 1989; obser. pers.).

La valeur du ruisseau Saint-Jean sur le plan faunique est surtout attribuée au fait qu'il s'agit de la plus importante frayère en eau calme du lac Saint-Louis; on y a noté la présence de 25 espèces de poisson, dont le brochet vermiculé (*Esox americanus vermiculatus*), une espèce de la faune vertébrée susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. C'est également la seule frayère qualifiée d'excellente pour le grand brochet (*Esox lucius*). Cependant, les brusques fluctuations des niveaux d'eau et un assèchement du milieu suite à une décrue hâtive limitent sérieusement la survie des brochetons. Le projet d'aménagement envisagé vise donc en priorité la conservation et la mise en valeur de l'habitat du poisson mais permettra également d'améliorer l'habitat des autres ressources utilisant ce territoire comme la sauvagine, le rat musqué et le grand héron (Gratton, 1989).

Le territoire du ruisseau Saint-Jean n'est pas très fréquenté. Le lit de ce cours d'eau est très peu profond et peu accessible aux embarcations mais les ponts qui l'enjambent sont utilisés pour la pêche à gué.

Plusieurs plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sont signalées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec pour les localités de Léry, Châteauguay et Kahnawake (annexe 1). Dans le cadre d'études préliminaires à l'évaluation environnementale des aménagements fauniques proposés sur le territoire du ruisseau Saint-Jean, un inventaire des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables a été réalisé. Le but était de vérifier leur présence dans les secteurs affectés par les aménagements, de localiser

précisément les stations où elles sont trouvées et de caractériser leur abondance et leur habitat.

MÉTHODES

L'inventaire fut réalisé les 3 juillet et 14 août par Louise Gratton, André Sabourin et Denis Paquette. Cet inventaire a surtout visé les secteurs touchés par les travaux d'aménagement de même que les habitats les plus propices aux plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables tels les marécages arborescents et les marais riverains. Les plantes recherchées comprenaient les espèces signalées pour la région par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec ou présentes dans des habitats similaires ailleurs au Québec. Il s'agit, entre autre, de *Allium canadense*, *Cardamine concatenata*, *Carex alopecoidea*, *Carex typhina*, *Cinna arundinacea*, *Celtis occidentalis*, *Crataegus crus-galli*, *Elodea nuttallii*, *Elymus riparius*, *Elymus villosus*, *Quercus bicolor*, *Ranunculus flabellaris*, *Saururus cernuus*, *Viola affinis* et *Zizania aquatica* var. *aquatica*.

Les secteurs touchés par les aménagements et facilement repérables (embouchure de canaux, ponceaux, etc) et les habitats propices de faible superficie ont été parcourus systématiquement. Les habitats plus grands et les portions de marais affectés par la construction de structures de contrôle et le creusage de nouveaux canaux ont été explorés de manière plus extensive au moyen de virées ponctuelles. La localisation des espèces observées est illustrée à l'annexe 2.

Pour chaque espèce, des relevés décrivant l'habitat et l'état des populations ont été complétés. Les formulaires proposés par la Direction de la conservation et du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement et de la Faune ont servi à cette fin. Les spécimens récoltés seront déposés à l'herbier Marie-Victorin de l'Institut botanique de Montréal. L'information recueillie sur les espèces sera transmise au Centre de données sur le patrimoine naturel du ministère de l'Environnement et de la Faune. On trouvera à l'annexe 3 les noms français des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables mentionnées dans le texte; ils sont, lorsqu'ils existent, tirés de Marie-Victorin (1964) et de Fleurbec (1994).

RÉSULTATS

L'inventaire a permis d'identifier sept plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables dans le secteur du ruisseau Saint-Jean; il s'agit d'*Allium canadense*, *Carex alopecoidea*, *Celtis occidentalis*, *Crataegus crus-galli*, *Quercus bicolor*, *Ranunculus flabellaris* et *Zizania aquatica* var. *aquatica*. La présence de *Viola affinis* reste à confirmer. De plus, de vastes colonies de *Decodon verticillatus*, une espèce rare selon Bouchard et al., (1983), ont aussi été localisées et cartographiées (annexe 2).

Allium canadense

Allium canadense atteint sa limite nord de répartition au Québec. Cette plante n'était connue que dans sept localités¹ réparties dans les régions de Montréal (5 localités), Chaudière-Appalaches (1 localité) et Mauricie-Bois-Francs (1 localité). Rousseau (1971) l'inclut parmi les éléments de la grande forêt décidue de l'Amérique orientale. Dore (1971) attribue la présence de ce taxon sur le territoire québécois et au Nouveau-Brunswick aux explorateurs européens plutôt qu'aux amérindiens qui auraient transporté les bulbes dans ces stations éloignées de sa principale aire de répartition. Déjà connue à Kahnawake (Rousseau, 1974; Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec), une station d'*Allium canadense* trouvée sur l'île Saint-Bernard est la première mention pour la localité de Châteauguay (Gratton, 1995).

Une seconde localité est maintenant rapportée pour le secteur du ruisseau Saint-Jean. L'habitat de la plante est une forêt humide dominée par *Populus deltoides*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Crataegus* sp. et *Rhamnus catharticus*. *Allium canadense* partage le parterre avec *Lysimachia nummularia*. La station est située [redacted]. Le substrat est une argile au drainage imparfait.

La population du ruisseau Saint-Jean compte entre 11 et 50 individus et occupe une aire de 11 à 100 m² située tout près [redacted]. La floraison ou la formation de bulbilles se produit en mai et juin. En août, la plante n'est plus que difficilement repérable.

Carex alopecoidea

Carex alopecoidea atteint au Québec la limite nord de son aire de répartition et se trouve parmi les espèces périphériques restreintes au triangle Outaouais-Montréal-Richelieu (Lavoie, 1992). Elle est connue dans 11 localités² au Québec réparties dans les régions de Mauricie-Bois-Francs (4 localités), Laval (1 localité), Lanaudière (2 localités) et Montérégie (4 localités). Sa présence sur le territoire du ruisseau Saint-Jean est la première mention pour cette localité.

Carex alopecoidea n'est représenté que par quelques individus (2 à 10) et occupe une aire restreinte (2 à 10m²). La plante se trouve à proximité de la localité d'*Allium canadense* et colonise le même habitat.

Celtis occidentalis

Au Québec, cet arbre est à la limite nord de son aire de répartition; il est connu dans 25 localités³ au Québec (Lavoie, 1992; Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). Caractéristique des rivages boisés des rivières

¹ s'ajoutent à ce nombre 4 localités historiques.

² s'ajoutent à ce nombre 25 localités historiques

³ s'ajoutent à ce nombre 32 localités historiques.

Richelieu et des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent (jusqu'au lac Saint-Paul), cette espèce y est toutefois peu fréquente (Rousseau, 1974; Bouchard *et al.*, 1983). La réserve écologique du Micocoulier, l'île aux Hérons dans les rapides de Lachine, Côte Sainte-Catherine et l'île Sainte-Hélène sont des exemples où cette espèce est abondante au couvert forestier (Gérardin *et al.*, 1983; Gratton, 1984). La présence de *Celtis occidentalis* a été validée dans les secteurs boisés de l'île Saint-Bernard (Gratton, 1995).

Sur le territoire du ruisseau Saint-Jean son habitat est une forêt humide de la plaine inondable, dominée par *Salix fragilis*, *Acer saccharinum*, *Fraxinus pennsylvanica* et *Populus deltoides*. Le substrat est une argile ou un loam argileux au drainage imparfait. Trois stations ont été identifiées; il s'agit dans tous les cas d'arbres isolés.

Crataegus crus-galli

Cet arbrisseau atteint sa limite nord de répartition au Québec et fait partie des espèces périphériques restreintes à la Montérégie (Lavoie, 1992). *Crataegus crus-galli* ne comptait qu'une seule localité historique, celle située à Châteauguay (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). Marie-Victorin (1964) soulignait qu'une localité se trouvait à peu de distance de ce village. La station de l'île Saint-Bernard rapportée par Gratton (1995) est la première mention pour l'île même.

Sur le territoire du ruisseau Saint-Jean, le *Crataegus crus-galli* a été repéré à deux endroits, l'un à Châteauguay, l'autre à Léry. La plante y occupe son habitat caractéristique, dans la lisière du boisé, [REDACTED]. La première station ne compte qu'un individu à [REDACTED]. La seconde station consiste en une [REDACTED]. Le parterre est couvert de semis de *Rhamnus catharticus*. Le *Crataegus crus-galli* y est représenté par de nombreux individus (11 à 50) couvrant une superficie approximative de 11 à 100 m². Si on devait aménager une [REDACTED], cette station serait menacée de disparition. Il s'agit peut-être de la plus importante au Québec puisque celles de l'île Saint-Bernard et de Châteauguay ne sont représentées que par un seul individu chacune.

Decodon verticillatus (espèce rare)

Decodon verticillatus est une espèce rare selon la liste de Bouchard *et al.*, (1983). Elle ne figure pas dans la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de Lavoie (1992). Néanmoins, cette espèce qui est également restreinte au sud-ouest du Québec, forme dans le secteur du ruisseau Saint-Jean des colonies dignes de mention. Elle est accompagnée de *Typha angustifolia*, *Lythrum salicaria*, *Cephalanthus occidentalis*, *Sparganium eurycarpum*, *Sagittaria latifolia*, *Butomus umbellatus* et *Salix exigua*. Le substrat est un limon argileux au drainage mauvais à très mauvais.

Quercus bicolor

Quercus bicolor est un arbre qui atteint sa limite nord de répartition dans le triangle Outaouais-Montréal-Richelieu (Lavoie, 1992). Il n'est connu que dans six localités⁴ au Québec (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). La présence de cette espèce a été validée sur l'île Saint-Bernard (Gratton, 1995).

Sur le territoire du ruisseau Saint-Jean, le *Quercus bicolor* est potentiellement présent à deux endroits. À chacune des stations, il s'agit d'individus isolés. En l'absence de fructifications, il est difficile de distinguer simplement à partir de la coloration et de la forme des feuilles le *Quercus bicolor* du *Quercus macrocarpa*. De surcroît, Boivin (1966 in Scoggan 1978-1979) rapporte un hybride de ces deux espèces (X *Q. schuettei*) pour le sud-ouest du Québec. Par contre, un des spécimens montre une différence de coloration marquée entre les faces des feuilles, ce qui milite en faveur de l'espèce *Quercus bicolor*.

Ranunculus flabellaris

Cette plante atteint sa limite nord de répartition au Québec et appartient au groupe d'espèces périphériques restreintes au triangle Outaouais-Montréal-Richelieu (Lavoie, 1992). Selon Rousseau (1974), cette entité nord-américaine est largement distribuée aux latitudes des États-Unis. Elle est connue dans quatre localités⁵ au Québec, dont Kahnawake, et n'avait jamais été mentionnée pour le secteur de Châteauguay. Elle est présente sur l'île Saint-Bernard (Gratton, 1995) et, sur le territoire du ruisseau Saint-Jean, deux stations ont été trouvées.

À la première station, *Ranunculus flabellaris* occupe un habitat caractéristique soit une dépression saturée d'eau dans un marécage arborescent. Le substrat est une argile mal drainée et le milieu est inondé périodiquement. Le couvert forestier est composé de *Fraxinus pennsylvanica*, *Acer saccharinum* et *Fraxinus nigra*. La plante est accompagnée au parterre d'*Onoclea sensibilis*, *Iris pseudacorus*, *Lysimachia thyrsiflora* et *Carex lupulina*. Il est difficile d'estimer le nombre d'individus de *Ranunculus flabellaris*, la plante formant généralement un tapis dense sur une aire de 11 à 100 m².

La seconde station se trouve [redacted]. Elle occupe moins de 1 m².

Viola affinis

La *Viola affinis* est une espèce périphérique qui atteint sa limite de répartition septentrionale dans le triangle Outaouais-Montréal-Richelieu (Lavoie, 1992). Sa présence n'est rapportée que dans deux localités au Québec (Mauricie-Bois-Francs et Montérégie) mais on lui connaît 26 localités historiques.

⁴ s'ajoutent à ce nombre, 2 localités historiques

⁵ s'ajoutent à ce nombre, 34 localités historiques.

Cette plante pose quelques difficultés sur le plan taxinomique et à la lumière des travaux de Ballard (1994), il semble qu'il s'agirait plutôt de *Viola sororia*. Non seulement, les caractères morphologiques de la plante permettent d'en arriver à cette conclusion mais l'habitat décrit pour cette espèce s'apparente davantage à celui de *Viola sororia*. D'ailleurs, ce dernier critère remet aussi en cause la présence de cette plante à Kahnawake, l'habitat décrit correspondant à un milieu sec plutôt qu'un marécage humide qui, selon Ballard (1994), constitue l'habitat préférentiel de *Viola affinis*. Les spécimens récoltés devront faire l'objet de vérifications par des taxinomistes.

Néanmoins, la plante a été localisée à quatre endroits sur le territoire du ruisseau Saint-Jean. Elle se trouve généralement [redacted] sites relativement secs. Elle est habituellement assez abondante (51 à 100 individus) couvrant une superficie de 11 à 100 m².

Zizania aquatica var. *aquatica*

Zizania aquatica var. *aquatica* est une plante qui, au Québec, atteint la limite nord de son aire de répartition. Elle est connue d'au moins neuf localités⁶ au Québec (Montréal, 1 localité; Montérégie, 8 localités) et sa présence sur la rivière Châteauguay avait déjà été rapportée (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). Au cours d'un autre inventaire effectué en 1995, la plante a été retrouvée sur le bras est de la rivière Châteauguay (Gratton, 1995). Cette plante a été trouvée à deux endroits sur le territoire du ruisseau Saint-Jean.

Sur ce territoire, les stations de *Zizania aquatica* var. *aquatica* compte entre 101 et 1 000 individus, répartis en touffes dispersées dans une aire occupant entre 11 et 100 m². L'habitat est [redacted]

[redacted] et [redacted] Le substrat est un limon au drainage très mauvais. Normalement, ce type d'habitat est saturé d'eau ou submergé de quelques centimètres mais, l'été 1995 ayant été particulièrement sec, les stations étaient exondées au moment de l'inventaire, en août.

⁶ s'ajoutent à ce nombre, 12 localités historiques.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sept plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et une plante rare ont été trouvées sur le territoire du ruisseau Saint-Jean. Ce sont toutes des espèces qui atteignent la limite septentrionale de leur aire de répartition au Québec. Six sont restreintes au triangle Outaouais-Montréal-Richelieu et six se trouvent dans moins de 10 localités au Québec. Ces plantes se concentrent dans les marécages arborescents et les marais riverains. Si on considère le ruisseau Saint-Jean et l'île Saint-Bernard comme une localité, il s'agit pour *Crataegus crus-galli* de la seule actuellement connue au Québec.

La présence des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables impose diverses mesures visant à minimiser les impacts de l'implantation des structures de contrôle et de la gestion prévue des niveaux d'eau considérées dans le projet d'aménagement faunique du ruisseau Saint-Jean (Canards illimités, 1995).

Il est donc recommandé:

- 1) d'utiliser les nombreux accès déjà existants pour la circulation de la machinerie;
- 2) afin de préserver l'habitat de *Zizania aquatica* var. *aquatica*, de ne pas réaliser de travaux de creusage dans les premiers 200 mètres du ruisseau Lafleur (segment 4), ni à l'embouchure du canal se trouvant à l'extrémité nord du territoire et qui se déverse dans la rivière Châteauguay (segment 1);
- 3) de s'assurer par des mesures de suivi que la gestion des niveaux d'eau n'entraînera aucune perte de vitalité ou aucune mortalité d'arbres.

À la suite des crues exceptionnelles des années 1970, les marécages arborescents sont devenus extrêmement rares sur le lac Saint-Louis. Le caractère résiduel de ce type d'habitat et l'importance qu'il revêt pour les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables devraient inciter au maintien de leur intégrité.

Les colonies de *Decodon verticillatus*, une espèce rare, seront affectées par les travaux de creusage (segment 3) et l'implantation d'une structure de contrôle (#A). Néanmoins, il est peu probable que ces perturbations locales causent leur disparition. Par contre, les niveaux d'opération prévus du segment 3 devraient assurer le maintien de conditions hydriques favorables à cette plante, c'est-à-dire des sols saturés d'eau ou inondés sous une faible profondeur d'eau, même durant la période estivale.

RÉFÉRENCES CITÉES

- BALLARD, H.E., 1994. Violets of Michigan. *Michigan Bot.*: 33(4): 1 à 131.
- BOUCHARD, A. D. BARABÉ, M. DUMAIS et S. HAY, 1983. Les plantes vasculaires rares du Québec. Musées nationaux du Canada, Musée national des sciences naturelles, Syllogus no. 48, 79 p.
- CANARDS ILLIMITÉS, 1995. Plan général. Ruisseau Saint-Jean. Une carte.
- DORE, W.G., 1971. Canada-Onion: its method of spread into Canada. *Le Nat. Can.* 98: 385-399.
- DRYADE, 1983. Végétation aquatique et riveraine du lac Saint-Louis et du bassin de Laprairie. Rapport réalisé pour le Secrétariat Archipel, 65 p.
- FLEURBEC /G. LAMOUREUX, S. LAMOUREUX, A. TOUSIGNANT, L. COURNOYER ET R.F. GAUTHIER/. 1994. Plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Noms français de 229 espèces. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune, 229 + XXXXVIII pages.
- GÉRARDIN, V., D. BÉRUBÉ et G. LAVOIE, 1983. Inventaire du capital-nature de la réserve écologique du Micocoulier. Description préliminaire des unités écologiques des îles Arthur et Bienville. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques, 21 p.
- GRATTON, L., 1989. Principaux projets de conservation et de mise en valeur de la faune et des habitats fauniques du lac Saint-Louis. Fondation de la faune du Québec, 30 p.
- GRATTON, L. 1995. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du refuge faunique Marguerite-d'Youville. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction régionale de Montréal, 16 p.
- LAVOIE, G., 1992. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec, 180 p.
- MARIE-VICTORIN, F., 1964. Flore laurentienne, 2e éd. revue par E. Rouleau. Les Presses de l'Université de Montréal, 925 p.
- ROUSSEAU, C., 1974. Géographie floristique du Québec/Labrador. Les Presses de l'université Laval, 798 p.
- SCOGGAN, H.J., 1978-1979. The Flora of Canada. National Museum of Natural Sciences, National Museums of Canada, Publication in Botany, n° 7(1), 1711 p.

ANNEXE 1: Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables des localités de Léry, Châteauguay, île Saint-Bernard et Kahnawake

Espèces	Localités	Source
<i>Acer nigrum</i>	Kahnawake	CDPNQ*
<i>Agastache nepetoides</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Allium canadense</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Bromus latiglumis</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Cardamine bulbosa</i>	île Saint-Bernard	CDPNQ
<i>Cardamine concatenata</i>	Léry, Kahnawake	CDPNQ
<i>Carex alopecoidea</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Carex cephalophora</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Carex hitchcockiana</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Celtis occidentalis</i>	île Saint-Bernard	CDPNQ
<i>Cinna arundinacea</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Crataegus crus-galli</i>	Châteauguay	CDPNQ
<i>Crataegus dilatata</i>	Châteauguay	CDPNQ
<i>Crataegus suborbiculata</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Elodea nuttallii</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Elymus riparius</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Elymus villosus</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Galearis spectabilis</i>	Châteauguay	CDPNQ
<i>Justicia americana</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Najas guadalupensis</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Quercus bicolor</i>	île Saint-Bernard	Dryade (1984) Marcotte (1981)
<i>Ranunculus flabellaris</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Ranunculus longirostris</i>	Kahnawake	CDPNQ
	île Saint-Bernard	Dryade (1984)
<i>Saururus cernuus</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Schizachne purpurascens</i> var. <i>pubescens</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Sparganium androcladum</i>	île Saint-Bernard	Dryade (1984)
<i>Taenidia integerrima</i>	Châteauguay, Kahnawake	CDPNQ
<i>Ulmus thomasii</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Viola affinis</i>	Kahnawake	CDPNQ
<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i>	Châteauguay	CDPNQ

* Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

ANNEXE 2: Localisation des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du ruisseau Saint-Jean

ANNEXE 3: Noms français des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables mentionnées dans le texte; d'après Fleurbec (1994)

Nom latin	Nom français
<i>Allium canadense</i>	ail du canada
<i>Cardamine bulbosa</i>	cardamine bulbeuse
<i>Carex alopecoidea</i>	carex alopécoïde
<i>Carex typhina</i>	carex massette
<i>Celtis occidentalis</i>	micocoulier occidental
<i>Cinna arundinacea</i>	cinna roseau
<i>Crataegus crus-galli</i>	aubépine ergot-de-coq
<i>Elodea nuttallii</i>	élodée de nuttall
<i>Elymus riparius</i>	élyme des rivages
<i>Elymus villosus</i>	élyme velu
<i>Quercus bicolor</i>	chêne bicolore
<i>Ranunculus flabellaris</i>	renoncule à éventails
<i>Ranunculus longirostris</i>	renoncule à long bec
<i>Saururus cernuus</i>	lézardelle penchée
<i>Viola affinis</i>	violette affine
<i>Zizania aquatica</i>	zizanie à fleurs blanches
<i>var. aquatica</i>	variété à fleurs blanches